

Ville de Beaugency - Compte-rendu – Conseil de quartier du Centre ville

16 Octobre 2015



Lieu : Salle Lucien Delacour 20h00

Etaient présents :

M. Faucon David	Maire
M. MAUDUIT Francis	Adjoint à l'urbanisme et aux travaux
M. ROCHER Jean-Michel	Adjoint aux sports et cérémonies
Mme BOUVARD Bénédicte	Adjointe au développement durable, au cadre de vie et à la citoyenneté
Mme BOIS Nadège	Elue référent
M. HEDDE Bruno	Elu référent
Mme DESCHAMPS Sandrine	Citoyenne référente

10 citoyens

Début de réunion à 20h00.

1) Projets, présentés par les citoyens référents

Sandrine Deschamps informe les citoyens de l'indisponibilité de Paul Prévélato compte tenu de son activité professionnelle.

Son remplacement doit être envisagé, un tirage au sort aura lieu lors du conseil de quartier de février. En attendant la nouvelle nomination, il est convenu de proposer aux citoyens présents d'être citoyen référent remplaçant. M. Brunet occupera cette place jusqu'en février 2016.

Par ailleurs, deux dates sont proposées pour aborder la problématique des déjections canines et des poubelles. Il n'y a eu aucune inscription.

La possibilité de participation à un carnaval est également abordée.

2) Question des citoyens

Questions	Réponses de la municipalité
Rue Bernasse interdite, uniquement pour riverains, barrières.	Information donnée à la police municipale
Rue du pont: stationnement sur les trottoirs	Information donnée à la police. Voir dans un second temps des barrières pour empêcher le stationnement
Carte résidents pour le stationnement en centre ville, car par exemple de la place st Firmin: voitures ventouses en journée.	solution difficile à appliquer Utiliser le parking station avia pour les habitants du centre ville
Le stationnement sur place du petit marché est peu convaincant, la sécurité des piétons peut-elle être améliorée ?	
Suppression des places de parking sur la place du petit marché . Pourquoi ?	Suite à l'étude sur le stationnement et sens de circulation pour un meilleur fonctionnement il en est

Ville de Beaugency - Compte-rendu – Conseil de quartier du Centre ville
16 Octobre 2015

	découlé ce nouvel aménagement.
Les chaines mises en place ne montrent pas un aspect esthétique très intéressant	Provisoire pour voir quel type de mobilier urbain peut être installé afin d'être en accord avec la présence du marché le samedi (chaine pour test)
Problème de stationnement en face la crèche	Sensibilisation au niveau des parents de la crèche Non respect du code de la route, lié à la police municipale. Continuer la prévention et avoir le sens du discernement
Difficultés de circulation rue du Prateau	Suite à la mise en place d'un stop, la circulation doit s'améliorer. Remise du radar pédagogique possible

3) Information municipale

- Vergers des Accruaux

La plantation de fruitiers: pruniers, poiriers, pommiers et cerisiers sera réalisée sur une parcelle municipale sur la promenade des Accruaux. Cette plantation se fera en partenariat avec les enfants du centre de loisirs et les agents des services techniques le vendredi 23 octobre

Inauguration le samedi 24 octobre à 16h00

L'évolution prévue pour ce verger est la mise en place de ruches au printemps 2016 (en cours d'étude sur le type de ruche : traditionnelle ou pédagogique).

- Eclairage public

L'interruption la nuit sera effective à partir du dernier trimestre 2015. Seul l'éclairage sur la RD 2152 sera maintenu. Deux périodes au cours de l'année :

du 1^{er} octobre au 30 avril:

- De minuit à 5h toute la semaine y compris le week-end.

du 1^{er} mai au 30 septembre

- De minuit à 5h du dimanche soir au vendredi matin
- De 2h à 5h le week-end du vendredi soir au dimanche matin.

Le gain estimé des consommations : de 30 à 40 % (aujourd'hui la dépense s'élève à 100 000€/an)

Quelques travaux de réseaux seront nécessaires pour adapter les postes au nouveau mode de fonctionnement.

- Vidéoprotection

La première phase permettra la mise en place avant la fin de l'année 2015 de caméra sur les parkings de la gare et 170 places, aux carrefours RD2152/ av. de Vendôme et Quai de l'Abbaye/Pont.

La deuxième phase permettra la mise en place au cours du 1^{er} trimestre 2016 rue Julie Lour, au Centre de loisir, sur le parking du lycée F. Villon, à l'espace AGORA et complexe des Hauts-de-Lutz.

Sur la commune de Tavers, l'équipement concernera le rond point de la RD2152, la maison médicale et la salle des fêtes.

Plus personne ne désirant intervenir à nouveau, le conseil se clôture par le verre de l'amitié.

4) Contacts

- e-mail : quartiercentreville45190@gmail.com
- Boite aux lettres : Halle place du petit marché